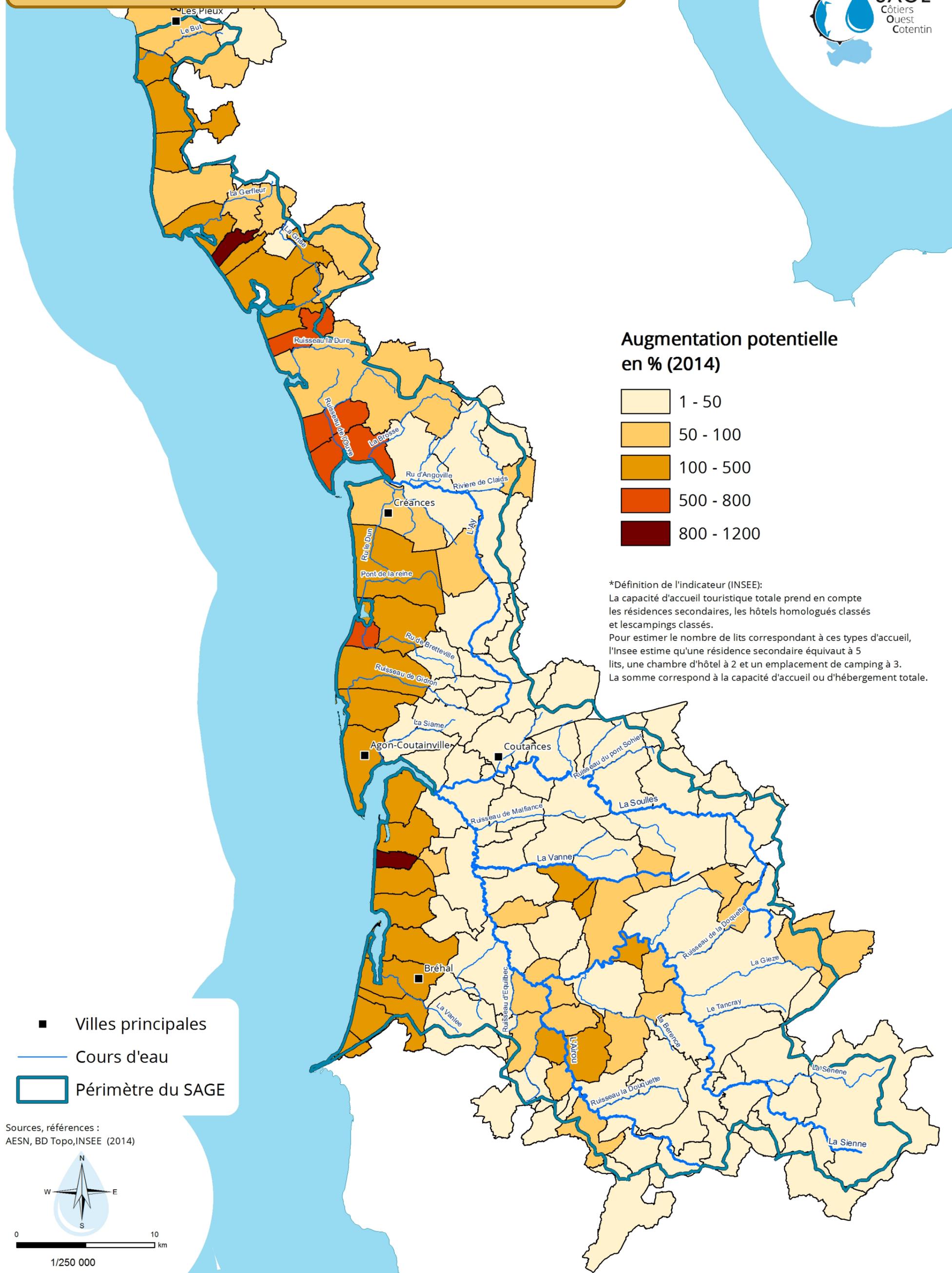


# Tourisme et loisirs

# Carte 47 : Augmentation potentielle de la population en période touristique (2014)



## Augmentation potentielle en % (2014)

	1 - 50
	50 - 100
	100 - 500
	500 - 800
	800 - 1200

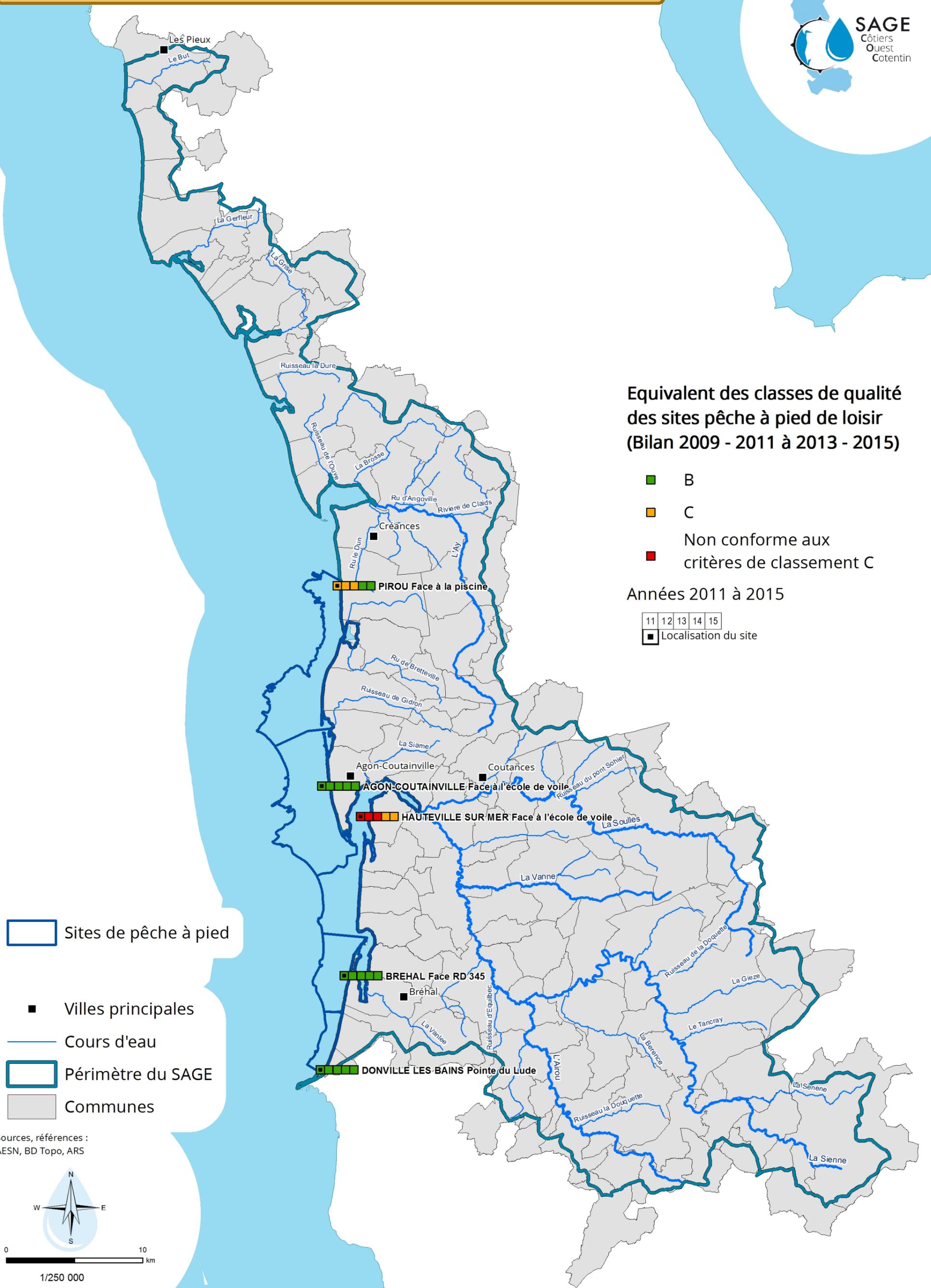
\*Définition de l'indicateur (INSEE):  
 La capacité d'accueil touristique totale prend en compte les résidences secondaires, les hôtels homologués classés et les campings classés.  
 Pour estimer le nombre de lits correspondant à ces types d'accueil, l'Insee estime qu'une résidence secondaire équivaut à 5 lits, une chambre d'hôtel à 2 et un emplacement de camping à 3.  
 La somme correspond à la capacité d'accueil ou d'hébergement totale.

- Villes principales
- Cours d'eau
- ▭ Périmètre du SAGE

Sources, références :  
 AESN, BD Topo, INSEE (2014)

1/250 000

# Carte 48 : Suivi sanitaire des sites de pêche à pied de loisir



Equivalent des classes de qualité des sites pêche à pied de loisir (Bilan 2009 - 2011 à 2013 - 2015)

- B
- C
- Non conforme aux critères de classement C

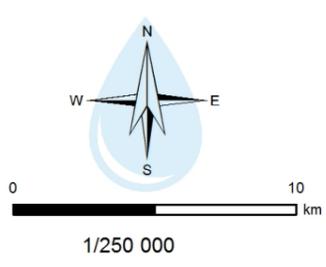
Années 2011 à 2015

11	12	13	14	15
----	----	----	----	----

■ Localisation du site

- Sites de pêche à pied
- Villes principales
- Cours d'eau
- Périmètre du SAGE
- Communes

Sources, références : AESN, BD Topo, ARS





**sce**

Aménagement  
& environnement

[www.sce.fr](http://www.sce.fr)

GROUPE KERAN